

20

COMMISSION chargée d'examiner le projet de loi,
adopté par la Chambre des Députés, portant
l'approbation de la convention conclue le
29 novembre 1888, entre le gouvernement de la
République française et le gouvernement de
S. M. le roi des Pays-Bas, en vue de préparer
le règlement, par voie d'arbitrage, du différend
existant entre les deux pays, relativement
aux limites de leurs colonies respectives
de la Guyane. (N° 245, session extraordinaire
1888.)

Nommée le 14 janvier 1889.

MM.

1^{er} BUREAU : ANDRÉ LAVERFUJON.

2^e — JULES GUICHARD.

3^e — TEISSERENG DE BORT.

4^e — FOUCHER DE CAREIL.

5^e — BARBEY.

6^e — AMIRAL PEYRON.

7^e — ISAAC.

8^e — TESTELIN.

9^e — AMIRAL JAURÈS.

Président

Vice-président

Secrétaire

1889



Séance Du 15 Janvier 1889

La séance est ouverte à 2 heures.

La commission nomme comme Président M. Guinard de Brest.
comme secrétaire M. Perley

M. le Président invite les commissaires à donner l'opinion de
leurs bureaux.

M. Lavetjé, au nom du 1^{er} bureau, est à dire
favorable au projet de loi

M. Guinard de Brest, au nom du 3^{em} bureau, estime
que, dans les circonstances dont il s'agit, l'arbitrage est indiqué

M. Guichard de Courc, au nom du 4^{em} bureau, est
égalemeut favorable à l'arbitrage.

M. Perley émet l'avis que les autres bureaux, au
nom du 5^{em} bureau

Il en est de même de l'Amiral Peyron pour le
6^{em} bureau, de M. Isaac au nom du 7^{em} de M.
Lestelin au nom du 8^{em} de l'Amiral Juro au nom du 9^{em}

La discussion générale est ouverte

M. Lavetjé, sans doute que l'arbitrage est possible
en général, croit qu'il peut donner d'excellents résultats lorsqu'il s'agit
d'une relation amicale avec laquelle la France est toujours liée
de manière d'accord.

Après diverses observations présentées par plusieurs
membres de la commission M. Lavetjé est nommé rapporteur

La séance est levée à 2^h 1/2

Le Président

Le Secrétaire

Guinard de Brest

Perley

2

Séance Du 13 Juin 1889

Étaient présents MM: Varenne de Bost Président, Guichard
Gauthier, Isaac, Armand Peyron, Harbey

La séance est ouverte à 1^h 10^m

Le Président invite M^r Gauthier à lire son rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

La séance est levée à 1^h 30

Le Président

Le secrétaire

Varenne de Bost

e. Harbey

2